

OPINIONS SYNDICALISTES

L'AUTRE DEVOIR

LES TRAVAILLEURS L'ACCOMPLIRONT-ILS ?

Les élections viennent d'être un triomphe pour les partis de progrès et de démocratie. Le Bloc National, qui dans cette consultation avait mis tout son espoir, sort écrasé. Il n'y a plus de doute, on a voté rouge.

C'est heureux et les travailleurs ont une fois de plus su discerner. D'ailleurs, la C. G. T., dans un manifeste, a rappelé à la classe ouvrière le danger d'un Sénat aux ordres des Consortiums et Groupements financiers.

Maints sénateurs soi-disant radicaux qui, hier, tiraient avec la réaction contre le gouvernement et maintenant ainsi en tenant les réformes promises au prolétariat, entre autres les assurances sociales, tiendront-ils compte de la gifle formidable qu'ils viennent de recevoir.

Mais cette action accomplie, ce danger écarté, il reste pour les travailleurs un autre devoir à remplir. Depuis les tristes malheurs de Mal 1923 d'abord, depuis la regrettable scission syndicale ensuite, un nombre assez élevé de travailleurs s'est désintéressé de toute action syndicale de toute défense professionnelle.

Quelle grande faute ils ont commise. Se limiter sur les difficultés n'est pas suffisant. Il faut d'abord compter sur soi-même, vis-à-vis du patronat seule la force est appréciée. Seule l'union peut le donner.

L'assassinat mystérieux de la cour du Lion d'Or

NOTRE ENQUETE A FAIT UN GRAND PAS : L'assassin du cheminot doit être « l'Homme à la casquette grise »

Après cinq jours d'actives recherches le mystère du crime de la cour du Lion d'Or à Lille, n'est toujours pas éclairci. La journée d'hier cependant, a été bien remplie.

La sûreté lilloise, sur les denis, n'a cessé de poursuivre ses patientes investigations. De notre côté nous avons continué activement nos enquêtes interrogeant les personnes qui connaissent Bocquet, les voisins du lieu du crime, toutes les personnes susceptibles, de donner la moindre indication permettant d'élucider les points restés obscurs, de reconstituer dans ses moindres détails, l'emploi du temps d'un des victimes, le soir du crime.

Une de ces enquêtes personnelles a abouti à un résultat extrêmement important. En effet, il y a tout lieu de pouvoir dire : L'assassin du cheminot Victor Bocquet est un habitant du quartier de la place du Lion d'Or, que nous appelons pour le moment « l'Homme à la casquette grise ».

Où l'on voit apparaître « l'Homme à la casquette grise » Nous savions déjà, pour les avoir interviewés, que MM. F... et D... maîtres d'internat au Lycée Faidherbe, étaient les principaux témoins de l'affaire de la Cour du Lion d'Or, puisque de leur fenêtre, ils avaient vu et entendu, le soir du crime, les événements que nous avons signalés.

Où s'est arrêté le cheminot ? Après ces déclarations complémentaires qui constituent un nouveau pas en avant, dans la reconstitution de l'emploi du temps de Bocquet, le soir du crime, il reste toujours une lacune à combler, c'est d'établir, ou si l'on veut le cheminot, a passé, les quelques 50 minutes précédant la scène fatale. De la gare à la cour du Lion d'Or, les parcoures à courir à pied, n'est pas de 10 minutes.

Où l'on voit apparaître « l'Homme à la casquette grise » Nous savions également que Bocquet très vraisemblablement accompagné s'est arrêté quelque part dans un établissement, ou une maison quelconque, où l'on a intérêt à ne pas parler. Pourquoi ce silence obstiné ? Est-ce une piste ?

Les interpellations à la Chambre sur la guerre au Maroc

Renaudel, député socialiste, s'est prononcé contre l'extension de la guerre et pour une paix rapide avec les Rifains

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE) La séance d'hier qui voyait s'ouvrir la discussion relative au Maroc, a été entièrement occupée par deux interpellations. Tout d'abord celle de Renaudel, au nom des socialistes, ensuite celle de M. Doriot, au nom du parti communiste.

Après avoir cité des faits relatifs à la situation actuelle, l'orateur socialiste demande au Gouvernement d'affirmer qu'il ne poursuit pas une guerre de conquête. Le mieux serait de traiter avec Abd-el-Krim. S'il refusait le gouvernement français prouverait de quel côté est le bon droit et Renaudel termine en indiquant que la solution qui aurait ses préférences serait de soumettre le conflit à la S. D. N.

La séance est appiquée à un député communiste (DE NOTRE REDACTION PARISIENNE) M. DORIOU, député communiste, succède à Renaudel. Il reproche au Gouvernement et au Cartel d'avoir engagé le pays dans une nouvelle guerre, malgré ses promesses de paix faites au cours de la veille des élections.

« Le Maroc aux Marocains » Le député communiste reprend son discours. Il précise que son parti veut l'évacuation du Maroc : « Le Maroc aux Marocains ». Il demande la paix sans conditions avec Abd-el-Krim, cependant, comme il parle de milliers de soldats, lobbies par la folie de nos généraux, toute la Chambre se dresse, révoltée.

La Séance Paris, 27. — La Chambre a discuté aujourd'hui les interpellations déposées par RENAUDAU, député socialiste et M. DORIOU, député communiste, sur les événements du Maroc. Le député socialiste prend le premier la parole.

« Le Maroc aux Marocains » M. HERRIOT fait entendre une protestation dans un murmure. M. DORIOU : Nous renouvelons aux socialistes notre proposition de front unique pour combattre la guerre au Maroc (protestations socialistes).

L'œuvre générale du Bureau international du Travail

Son activité s'affirme dans tous les domaines de la production

Poursuivant notre sommaire analyse du Rapport sur l'édification charpenté, fourni par Albert Thomas, à la Conférence internationale du Travail, actuellement réunie à Genève, nous allons marquer dans ses grandes lignes, l'ampleur du champ cultivé, depuis la fondation de l'organisme institué au lendemain de la guerre, comme un phare dirigé sur les rayons égarés par l'effroyable tourmente pour attirer et réunir tous les efforts novateurs. Chaque année affirme un nouveau progrès d'entente internationale pour la protection ouvrière et le développement rationnel de la production.

« Nous avons pris des mesures, écrit Albert Thomas, pour recueillir régulièrement au commencement par un petit nombre de pays, la jurisprudence susceptible de donner des renseignements sur l'interprétation des lois relatives au travail, et, dans ce but, de nombreuses Commissions locales ont été instituées. Nous avons des publications périodiques en toutes les langues, fournissant des études, des documents sur les salaires, le chômage, la durée de la journée de travail, les conditions ouvrières dans les pays étrangers, etc., et concernant le logement ainsi que les lois existantes pour la protection et l'assurance sociale des producteurs. »

« Le Maroc aux Marocains » M. DORIOU, député du Maroc, se porte garant du loyalisme des populations de l'Afrique du Nord.

« Le Maroc aux Marocains » M. HERRIOT fait entendre une protestation dans un murmure. M. DORIOU : Nous renouvelons aux socialistes notre proposition de front unique pour combattre la guerre au Maroc (protestations socialistes).

« Le Maroc aux Marocains » M. HERRIOT fait entendre une protestation dans un murmure. M. DORIOU : Nous renouvelons aux socialistes notre proposition de front unique pour combattre la guerre au Maroc (protestations socialistes).

« Le Maroc aux Marocains » M. HERRIOT fait entendre une protestation dans un murmure. M. DORIOU : Nous renouvelons aux socialistes notre proposition de front unique pour combattre la guerre au Maroc (protestations socialistes).